

MERCI À TOUS



adapei  am



Bulletin n°21
mercredi 27 mai 2020

Déconfinés mais masqués !

Combien de personnes accueillies dans les établissements et structures de l'ADAPEI-AM ?

Territoire Riviera Nice Menton

Structures	Personnes accueillies
FH Menton	23/39
FDV La Madeleine	18/18
FH La Madeleine	14/29
FH Torrini	20/22
FH Les Lucioles	23/39
FE Nice	24/31
SAVS Nice	14/15 + 2 stagiaires
FE Menton	8/10 + 1 stagiaire
SAVS Menton	14/15 + 2 stagiaires
MAS des Fontaines	54/55
MAS de Canta Galet	44/48
Esatitude Nice Ateliers Jean Médecin	56/160
Esatitude Nice Ateliers De Alberti	38/194
Esatitude Menton	35/127
CAJ TRNM	16/64

Territoire Ouest Azur

Structures	Personnes accueillies
FH La Siagne	22/38
FH Epanour	23/32
FE TOA	53/56
SAVS TOA	34/35
FDV Darty	19/23
FH Darty	11/13
FDV Le Roc	22/27
FH Le Roc	19/25
FDV Les Palmiers	19/19
FAM Les Palmiers	23/23
FV Malbosc	82/91
CAJ TOA	19/56
Esatitude La Siagne	70/143 dont 3 SAS
Esatitude Cannes	26/121 + 2 TH d'Antibes
Esatitude Antibes	73/156 dont 1 SAS
SESSAD	28/28
SESSAD socio pro	12/12
IME SEES	12
IME SIPFP	14

**CHIFFRES AU
26 MAI 2020**

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°21 - mercredi 27 mai 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Info Santé :
1 salariée confirmée
au COVID-19*

Les news de l'Association

*Une salariée confirmée au COVID-19

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, l'ADAPEI-AM a fait réaliser une soixantaine de tests, qui se sont tous révélés négatifs.

Fin de semaine dernière, une professionnelle, présentant des symptômes, a été testée positive. A la suite de la déclaration faite au Conseil Départemental et à l'ARS, les 53 personnes de la structure (salariés, intervenants et personnes accompagnées) seront toutes testées vendredi.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à la salariée atteinte par le Covid-19 et lui apportons tout le soutien nécessaire.



Phase 2 de déconfinement



En lien avec les décisions gouvernementales, l'ADAPEI-AM a mis en place un certain nombre de mesures dans le cadre des plans de reprise d'activité, jusqu'à la date du 2 juin.

Aussi, afin de nous laisser le temps d'ajuster nos organisations, et de prendre connaissance des décisions qui seront évoquées en fin de semaine par le premier ministre, nos fonctionnements actuels demeurent. Ils pourront évoluer en fonction de ces annonces à partir du 8 juin.

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°21 - mercredi 27 mai 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Covid-19, cluster, patient zéro... Le lexique de l'épidémie du Coronavirus



Avec l'épidémie du coronavirus, de nombreux termes techniques fleurissent dans la bouche des scientifiques et des autorités.

Voici le lexique pour mieux comprendre ce qui est dit.

Asymptomatique

Certaines personnes contaminées par le coronavirus n'en présentent pas les symptômes, qui se rapprochent de ceux de la grippe (forte fièvre, difficulté à respirer). Elles sont asymptomatiques. Si aucun effet de la maladie n'est visible sur elles, elles sont en revanche capable de transmettre le virus à leur tour, ce qui complique les mesures de prévention.

Cas confirmé

Il s'agit tout simplement du nombre de personnes, symptomatiques ou non, déclarées porteurs du virus après avoir fait un test de dépistage.

Cas contact

Ce terme désigne une personne qui a été en contact avec un cas confirmé. Ces personnes sont suivies pendant 14 jours à partir du dernier contact avec le malade, pour surveiller une éventuelle apparition de symptômes.

Cluster

Cet anglicisme signifie à l'origine « grappe » ou « groupe » en anglais. Dans le domaine médical, un cluster désigne plusieurs cas de personnes atteints d'une même maladie et groupés autour d'un lieu précis. Dans le cas d'une épidémie, un cluster s'apparente à un foyer de contamination.

Coronavirus

C'est le nom donné à une famille de virus pouvant provoquer, chez l'homme, des maladies telles que des infections respiratoires allant du simple rhume à une pneumonie sérieuse voire létale. Le « SRAS-CoV », qui a provoqué une épidémie en 2003, et le « MERS-CoV » sont deux virus qui appartiennent à la famille des coronavirus.



Covid-19

C'est le nom que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a donné à la maladie actuelle. « Co » correspond à « Corona », « vi » à « virus », « d » à « disease » (maladie en anglais) et « 19 » à l'année de sa découverte en 2019. Il ne doit pas être confondu avec le « SARS-CoV-2 » qui est le nom du virus lui-même.

Patient zéro

Initialement, le patient zéro est la première personne à avoir été contaminée par un virus. Le terme est aussi utilisé pour désigner celle à l'origine de l'arrivée du virus sur un territoire (un pays, une région, une commune...). Il peut donc y avoir plusieurs patients zéro pour une même épidémie (patient zéro du Covid-19, patient zéro en France, patient zéro dans l'Oise...). Son identification est primordiale, car elle permet de retrouver les individus ayant été à son contact, donc susceptibles d'être à leur tour infectés et de propager l'épidémie.

Une application pour tracer le Covid-19



L'appli Stop Covid

Il s'agit d'une application de tracing que le gouvernement souhaite mettre en place dans les prochains jours.

Soumise au Parlement ce mercredi, cette application, qui ne sera pas obligatoire, permettra à une personne testée positive d'alerter automatiquement tous les utilisateurs avec lesquels elle a eu un « contact prolongé » récemment, afin qu'ils se fassent tester à leur tour.

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°21 - mercredi 27 mai 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Valorisation du personnel médico-social : « Pour que nos mercis deviennent visibles »



Dans une tribune publiée le 24 mai dans le Parisien-Aujourd'hui en France, l'Unapei, Nous aussi et plus de 60 personnalités demandent, notamment, une prime et une revalorisation des salaires des professionnels qui ont accompagné les personnes en situation de handicap durant l'épidémie de Covid-19.

Luc Gateau, président de l'Unapei, et les parents, frères, sœurs et amis de l'Unapei ; Lahcen Er Rajaoui, président de Nous Aussi et l'ensemble des personnes

en situation de handicap adhérentes de Nous Aussi, et plus de soixante personnalités :

« Prendre soin : les professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicap n'ont pas arrêté de le faire pendant la crise du Covid-19. Oubliés et invisibles, ils doivent être considérés au même titre que tous les acteurs du soin. Nous, parents, sœurs, frères, amis, aidants, personnes en situation de handicap sommes en première ligne pour témoigner de l'impact de la crise sur notre quotidien. Un quotidien soulagé par l'accompagnement de ces professionnels. Avec le soutien de citoyens solidaires, nous voulons rappeler leur engagement sans faille. Nous demandons que nos mercis intimes du quotidien deviennent visibles et tangibles. Durant les semaines de confinement que notre pays a traversées, les personnes, quel que soit leur handicap, ont plus que jamais eu besoin des compétences de professionnels qui ne sont ni hospitaliers ni de santé et qui pourtant ont pour mission d'accompagner et de « prendre soin ». Ce sont les professionnels dits du « médico-social ». Pour des milliers d'enfants et d'adultes en situation de handicap en perte de repères et inquiets, comme d'autres, de ce qui se passait, ces professionnels ont souvent constitué le seul lien social. Pour leurs proches également.

Au-delà des accompagnements courants, toujours nécessaires, ils ont veillé à ce que leur vie ne bascule pas vers plus de difficultés et de troubles, si ce n'est vers la maladie. Ils ont ainsi permis, avec conscience professionnelle, que soient maintenus les rendez-vous quotidiens essentiels aux personnes concernées et à leurs familles. Si l'on peut regretter que, pendant la période de confinement, il ait été fait peu état de leur mobilisation, il importe désormais de faire bouger les lignes et évoluer les mentalités, afin qu'ils reçoivent la juste reconnaissance qu'ils espèrent si légitimement.

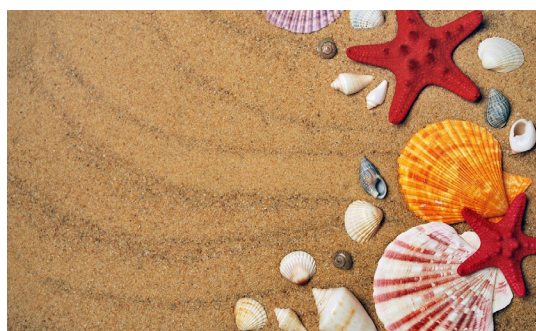


Aussi, nous, personnes en situation de handicap, parents, sœurs, frères, amis, aidants, nous demandons que l'engagement de ces professionnels soit reconnu dans un premier temps par une prime au même titre que les autres acteurs du soin. Ce geste symbolique reconnaissant leurs efforts sans pareils pendant cette crise ne devrait même pas faire débat. Nous demandons surtout une valorisation globale de leurs métiers, qui passera également par une revalorisation de leurs salaires à la hauteur de leur rôle dans la société.

Valoriser les métiers du médico-social, faire preuve de gratitude, de façon effective, envers celles ou ceux qui aident tous les jours des personnes à être actrices de leur vie, c'est démontrer que le « prendre soin » a, plus que jamais, un sens dans notre pays et, plus encore, qu'il est un investissement pour l'avenir.

A l'heure où, pour beaucoup de personnes en situation de handicap et de familles, le confinement a été et reste une épreuve, ne tournons pas trop rapidement la page et réfléchissons à comment, ensemble, œuvrer à une société plus responsable et solidaire. »

Séjours « Vacances Adaptées Organisées »



Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19 et, au titre du principe de précaution, la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et la Direction Générale de la Santé recommandent, en vertu du principe de précaution, de ne pas organiser les séjours de vacances adaptées pendant la saison estivale 2020.

La DGCS précise que l'organisation des séjours est incompatible avec la finalité des mesures précitées issues du décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 et mettrait en

péril la santé, la sécurité et le bien-être des vacanciers. Aussi, tout organisme qui prendrait la décision d'organiser un séjour VAO, en contradiction avec les recommandations actuelles de la DGCS, engagerait sa pleine et entière responsabilité.

Certains organismes, avec lesquels l'ADAPEI-AM a l'habitude de travailler, ont fait part de leur impossibilité d'organiser des séjours de vacances adaptées.

Afin, d'organiser au mieux une éventuelle permanence d'accueil dans nos structures d'hébergement, un courrier aux familles concernées sera adressé dans les prochains jours afin de recueillir les souhaits d'accueil des personnes accompagnées.



Les news dans nos établissements

Foyer Torrini : Une demi-journée type Covid-19

7h00

Top départ : tenue de combat obligatoire.



7h15

Mise en place du chariot pour le petit déjeuner en chambre, préparé avec amour par notre gouvernante.



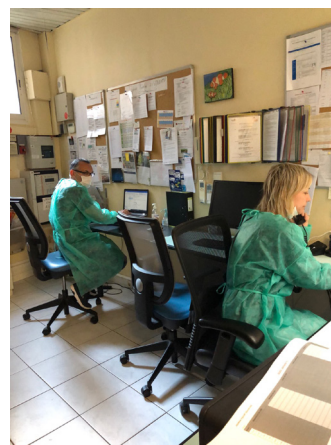
7h45

Room service dans les étages, notre charmante éducatrice propose un petit déjeuner « continental » avec jambon, jus de fruit...



9h00

Prise d'informations dans « la tour de contrôle ».



Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°21 - mercredi 27 mai 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



9h30

Les activités commencent ; On s'entraîne pour le tour de France pendant que d'autres farnient sur la terrasse en jouant au jeu de dames.

N'oublions pas les danseuses en herbe et nos sportifs aguerris.



10h15

Pendant ce temps, en coulisse, nos fées du logis s'activent pour tout désinfecter.



12h00

Préparation des plateaux repas par notre chef « Ratatouille »



Cette période du covid restera à jamais gravé dans notre parcours professionnel. Elle nous a permis de créer et de tisser un vrai lien professionnel et d'entraide de la part de toute l'équipe et des usagers.

Géraldine Ceccaldi et Frédéric Conte, éducateurs Foyer Torrini

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°21 - mercredi 27 mai 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



L'actualité de la MAS des Fontaines à la Brigue

La Joëlette, vous connaissez ? Voilà un moyen de transport qui fait des merveilles. Après tout, ne vivons-nous pas à côté de la célèbre « Vallée des Merveilles » ? Pour ceux qui ne connaissent pas cette vallée, les merveilles sont des gravures rupestres, faites par les hommes préhistoriques de la vallée. Ils escaladaient la montagne et laissaient leur trace, leur incantation en gravant les roches. On trouve encore leurs dessins sur la montagne. Ces sites sont protégés par une loi sur les randonnées.

Revenons à nos merveilles, plus contemporaines. A la MAS des Fontaines de La Brigue, nous disposons d'une Joëlette. Comme vous voyez sur les photos, la personne, est installée sur un vélo piloté par deux accompagnateurs. Il y a des harnais afin de faciliter l'utilisation de la Joëlette. Ainsi, les ballades et sorties peuvent se faire sur des chemins de randonnées, hors des sentiers battus. La nature devient plus proche. On pourrait même aller jusqu'aux gravures de la Vallée des Merveilles avec un peu d'entraînement !

Comme tout le monde le sait, actuellement les sorties sont effectuées dans le parc à cause du Covid-19 mais cela n'entame en rien l'enthousiasme et la joie des résidents et des accompagnateurs. En effet, chaque semaine il sort de nouvelles fleurs. Ces ballades, c'est un régal!

Vanessa Demonlèon et Nirina Rabotovao



Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°21 - mercredi 27 mai 2020

Retrouvez l'intégralité des informations liées au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr



Marquage au sol : Un casse-tête pour nos Macgiver !

Dans ce contexte actuel d'épidémie du coronavirus, des mesures barrières de différents types ont été progressivement mises en place pour limiter au maximum la propagation du virus. Une des mesures en France, outre le port du masques, a été d'instaurer une distanciation sociale d'au moins 1 mètre entre les personnes, le but étant de limiter les échanges et la propagation du virus que l'on sait contagieux et de bien garder ses distances.

Dans les établissements, les professionnels ont redoublé d'ingéniosité pour adapter les lieux de vie et de travail. Après le faux gazon utilisé dans les ateliers des Espaces Verts de Mougins Le Haut, le scotch se déploie dans tous ses états dans les locaux, comme ici sur le site de la Madeleine à Nice.



Retrouvez l'intégralité des informations liées
au Covid-19 sur notre site www.adapeiam.fr

Siège social
Nice La Plaine 1, Bât. B2
Avenue Emmanuel Pontrémoli
06204 NICE cedex 3
Tél. : 04 93 72 76 70
www.adapeiam.fr



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades